



ONU  HABITAT



# MADAGASCAR : PROFIL URBAIN DE MANAKARA



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.  
Copyright © 2012

HS Number: HS/057/12E

ISBN Number: (Series) 978-92-1-132023-7

ISBN Number: (Volume) 978-92-1-132473-0

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : [unhabitat@unhabitat.org](mailto:unhabitat@unhabitat.org)

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)



ONU  HABITAT



# MADAGASCAR : PROFIL URBAIN DE MANAKARA

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	10
FINANCES MUNICIPALES	12
FONCIER	14
BIDONVILLES	16
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	17
ENVIRONNEMENT	20
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	22
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	25
SERVICES URBAINS DE BASE	28
SÉCURITÉ URBAINE	31
PATRIMOINE CULTUREL	33

## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popu-

lation mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

**Dr. Joan Clos**

Directeur exécutif, ONU-Habitat

## PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

## MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de préféabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

# MADAGASCAR



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## INTRODUCTION

Située sur la côte sud-est de Madagascar, la ville de Manakara est bordée à l'est par l'océan Indien. Elle est située en amont d'une côte basse, sableuse et rectiligne, où règne un système de lagunes enserrées entre le cordon littoral et des petites collines. À l'intérieur, les alentours des rivières sont couverts de marécages et de petites plaines alluviales. Le climat de la ville est de type tropical, chaud et humide, caractérisé par la permanence de précipitations avec une pluviométrie moyenne annuelle de 2 194 mm, et la régularité du régime thermique avec une température moyenne annuelle d'environ 20 °C.

La commune de Manakara est classée « ville secondaire ». Elle est la capitale du district de Manakara et le chef-lieu de la région Vatovavy-Fitovinany. Elle abrite tous les services déconcentrés.

Malgré la fermeture du port maritime, elle tient un rôle capital dans le développement économique régional de par sa position géographique au cœur d'une région à fortes potentialités économiques et au carrefour d'axes routiers majeurs. La ville compte 36 897 habitants pour une superficie de 31,756 km<sup>2</sup>. La forte densité de population n'est plus compatible avec ce qui existe en matière de planification. Cela entraîne une dégradation de l'environnement urbain et la multiplication des bidonvilles.

## GOVERNANCE

La crise politique que Madagascar subie depuis 2009 a eu des répercussions sur la gestion de la ville de Manakara. Le maire et le conseil municipal ont été remplacés par un président de délégation spéciale en 2010. Il en résulte un manque de continuité dans la conduite des affaires municipales. De plus, bien que la ville dispose d'un outil de planification, la gouvernance reste précaire puisque cet outil n'est pas appliqué et que la participation citoyenne demeure très faible.

## FINANCES MUNICIPALES

La municipalité de Manakara connaît des difficultés financières. Le volume budgétaire a baissé, les moyens disponibles par habitant sont très peu élevés et les subventions de l'État sont insuffisantes. Le taux de recouvrement est très faible à cause d'un dispositif peu opérationnel et un manque de sensibilisation de la population au paiement de l'impôt. Cette situation ne permet plus à la commune de financer les infrastructures des services urbains de base.

## FONCIER

Le taux de sécurisation foncière de Manakara est élevé : 60 % des parcelles occupées sont titrées. Mais, malgré cela, les litiges fonciers sont fréquents : problèmes liés à la gestion traditionnelle et coutumière, à la spéculation foncière et aux transactions illicites. La commune joue un rôle très limité dans la gestion foncière. Elle intervient à titre consultatif et pour respecter les formalités d'authenticité des actes. L'accès au foncier reste difficile pour la population car le prix d'achat et les frais de procédure sont onéreux. La municipalité ne dispose d'aucun autre document que le Plan d'urbanisme directeur pour la gestion urbaine et le personnel n'est pas qualifié en matière de gestion foncière. Cela explique la difficulté de la commune dans la planification et l'organisation de l'occupation de l'espace.

## BIDONVILLES

Depuis quelques années, Manakara enregistre une très forte croissance démographique due essentiellement à l'exode rural. Cette situation entraîne la prolifération d'habitats précaires et illicites. Ce sont des constructions de type traditionnel en matière végétale, dépourvues d'équipements permettant de respecter les règles d'hygiène élémentaire. Toutefois, les constructions en dur existent également. Elles sont prédominantes dans le centre-ville, mais la plupart d'entre elles sont vétustes.

## GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La ville de Manakara commence tout juste à montrer un intérêt pour l'équité entre les sexes et les données dans le domaine demeurent rares. Néanmoins, les enquêtes montrent l'émergence de nombreuses initiatives féminines. Regroupées au sein d'associations, les femmes montrent leur volonté de prendre part au développement local. Cependant, pour des raisons culturelles et à cause de leur faible niveau d'éducation, elles restent peu représentées dans les structures de décision. La fermeture du port et des sociétés d'exportation ne leur permet plus de trouver d'emploi et les place dans un état d'extrême pauvreté. De plus, 80 % d'entre elles sont abandonnées par leurs maris et se retrouvent en charge de la famille. Cette situation les amène souvent à se prostituer.

## ENVIRONNEMENT

À Manakara, mal informés, les habitants ne se sentent pas réellement concernés par les problèmes environnementaux. Les principaux problèmes constatés sont :

- la pollution de l'eau : les bornes-fontaines sont mal réparties dans la ville, obligeant certains ménages à s'approvisionner dans des puits. Mais, cette eau

devient salée pendant la saison sèche et elle est contaminée par les déchets et les rejets des eaux usées dans le fleuve pouvant entraîner des maladies graves ;

- le mauvais assainissement de la ville : Manakara ne possède pas de décharge publique. La plupart des gens enterrent leurs déchets ou les jettent dans des décharges sauvages ;
- le manque d'espaces verts.

### GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

De par sa position géographique, Manakara est exposée à différents risques de catastrophes tels que : les cyclones, les inondations, les tsunamis et l'érosion côtière. Pour faire face à ces risques, la municipalité ne dispose pas de ressources suffisantes. À Manakara, la gestion des risques de catastrophes est coordonnée par un comité au niveau du district. Les interventions de ce comité sont surtout axées sur l'urgence et la réponse. Pour s'assurer d'une réponse efficace lors des catastrophes, une coordination et une collaboration entre les acteurs publics et privés existent au niveau du district et de la ville.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La ville ne dispose pas d'un cadre réglementaire spécifique pour promouvoir le développement économique local. La région Vatovavy-Fitovinany connaît un taux de pauvreté supérieur au taux de pauvreté du pays : 90 % contre 76,5 %. L'accès aux services financiers des banques reste très restreint et réservé à une population assez aisée.

Manakara est un pôle commercial important mais le marché est trop petit pour accueillir tous les commerçants. Les emplois informels prédominent (commerce, transport, pêche) mais ces activités sont bénéfiques à l'économie car elles offrent des emplois aux plus dému-

### SERVICES URBAINS DE BASE

Manakara est desservie par des bornes-fontaines mais celles-ci sont mal réparties sur le territoire communal. Le paiement du service de l'eau (2 ariary le litre) oblige les ménages les plus démunis à chercher de l'eau gratuitement dans les puits.

Manakara est alimentée en énergie par une centrale thermique. Les 18 fokontany ont accès à l'électricité même si le taux d'accès demeure très bas (25 % en 2011). À cause du coût élevé des branchements privés, 58 % des ménages utilisent encore des lampes à pétrole ou des bougies.

Le service de collecte et de traitement des déchets est défaillant, il dispose de très faibles moyens matériels, humains et financiers. De plus, la ville ne possède pas un réseau collectif d'évacuation des eaux usées et 85 % des ménages n'ont pas de latrines.

Le transport urbain est dominé par l'utilisation des pousse-pousse. Mais il existe également des compagnies de transport assurant les liaisons régionales et nationales. Le réseau routier est dense et les axes principaux sont bien entretenus.

### SÉCURITÉ URBAINE

La situation de Manakara en matière de criminalité et de violence urbaine n'atteint pas encore un niveau critique. Selon les chiffres donnés par le commissariat de la ville, on constate cependant une hausse de 68 % du nombre des délits enregistrés depuis le début de la crise de 2009. L'insécurité urbaine à Manakara est surtout marquée par les vols. Pour faire face à cela, les institutions publiques se limitent à mettre en place des comités de vigilance dans certains quartiers.

### PATRIMOINE CULTUREL

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_18866](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18866)

